Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

2017/112

Paraphe: 45

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n°DC2017/59

Nombres de membres :

En exercice: 124

Présents: 71

Votants: 82 (dont 11 pouvoirs)

POUR: 82 (100%)

CONTRE: 00 ABSTENTION: 0 Le trente et un mai deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis

SIGNORET

Date de la convocation: 23/05/2017

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames Martine BAUDART; Agnès BEGNY; Pauline COSSON; Josette COURAULT; Béatrice FABRITIUS; Marie-Hélène FOURCART; Ghislaine JACQUET; Sylvie LEFORT; Maryvonne LENFANT; Agnès MERCIER; Chantal PIEROT; Suzanne RAULIN; Magali ROGER; Andrée THOMAS; Martine VERNEL; Messieurs Claude ADAM; Tony BESANCON; Bernard BESTEL; Bernard BIENVENU; Guy BOIZET; Daniel BOUILLON; Mathieu BOUILLON; Jean BROYER; Roland CANIVENQ; Francis CANNAUX; Dominique COLSON; Dominique DANNEAUX; Gérard DEGLAIRE; Pierre DEMISSY; Yann DUGARD; Philippe ETIENNE; Vincent GAVART; Olivier GODART; Jean-Baptiste GOMEZ; Jacques GROSSELIN; Bruno JUILLET; Hervé LAHOTTE; Dominique LAMY; Jacques LANTENOIS; Pierre LAURENT-CHAUVET; Patrick LESOILLE; André MALVAUX; Frédéric MALVAUX; Raoul MAS; Jean-Philippe MASSON; Frédéric MATHIAS; François MEENS; Michel MEIS; Christian MIELCAREK; Jean-Claude MULLER; Christian NICOLITCH; Daniel NIZET; Hubert OUDIN; Guy PAYEN; Ludovic PHILIPPE; Florent PIERSON; Francis POTRON; Guillaume QUEVAL; Patrick RACOUR; Frédéric RATAUX; Olivier RAULET; Damien RENARD; Jean-Pol RICHELET; Dominique ROBIN; Francis SIGNORET; Sylvain SIMON; Benoît SINGLIT; Vincent THIERION; Pierre THIERY; Lionel VAIRY; Bruno VALET.

Représentés: Madame Patricia LESUEUR donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD; Madame Louisette NOIRANT donne pouvoir de vote à Mme Andrée THOMAS; Madame Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à M. Claude ADAM; Monsieur Patrick BEBIN donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT; Monsieur Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET; Monsieur Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à M. Olivier GODART; Monsieur Joël CARRE donne pouvoir de vote à M. Francis POTRON; Monsieur Christian HULOT donne pouvoir de vote à M. Bruno JUILLET; Monsieur Benoît HUREAU donne pouvoir de vote à Mme Chantal PIEROT; Monsieur Jean-Marc LOUIS donne pouvoir de vote à M. Frédéric RATAUX; Monsieur Denis OUDIN donne pouvoir de vote à M. Dominique COLSON.

OBJET: RAPPORT 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

Vu la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et son décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets:

Vu les statuts de la 2C2A, notamment leur article « Protection et mise en valeur de l'environnement et de l'agriculture - Déchets ménagers »;

Après avoir entendu la présentation du rapport 2016 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers ;

Vu les avis favorables remis par la commission Environnement, agriculture, éolien et déchets ménagers du 17/05/2017 et le Bureau du 22/05/2017;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire VALIDE à l'unanimité le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers tel que présenté.

Le Président

Francis SIGNORE